



RÉGION
AQUITAINE



Pau, le 9 février 2015

Madame Violeta BULC
Commissaire Européenne
Chargée des Transports
Commission Européenne
Rue de la Loi 200
1049 BRUXELLES

Madame la Commissaire,

Nos territoires sont au cœur de l'espace du Sud-ouest européen (SUDOE) et ont pour frontière naturelle le massif pyrénéen.

Cette situation rend difficile les échanges entre le Sud et le Nord de l'Europe mais aussi entre le Nord de l'Espagne et le Sud-Ouest de la France.

Itinéraire complémentaire des deux traversées des Pyrénées, par l'Ouest (via la Côte basque) et par l'Est (via la Catalogne), l'axe E7 relie la France à l'Espagne en traversant le cœur de la zone de montagne pyrénéenne.

En jouant le rôle d'itinéraire complémentaire aux deux grands passages de bord de côte, cet axe E7 est essentiel pour assurer une liaison Nord-Sud entre la France et l'Espagne, entre l'Aragon et l'Aquitaine, entre Bordeaux et Saragosse.

Le trafic est en hausse régulière et a permis aux régions frontalières de conserver une croissance économique qui a profité à chacun des deux pays. Mais cette croissance est aujourd'hui contrariée par les difficultés rencontrées pour achever la modernisation de cet itinéraire.

Conscients des enjeux multiples liés à l'amélioration de cet itinéraire, une table ronde internationale réunissant l'ensemble des partenaires de part et d'autre de la frontière s'est tenue le 27 octobre dernier, symboliquement à l'Espace Pourtalet, à la frontière franco-espagnole à Sallent de Gallego.

A cette occasion, nous avons pu mesurer de nouveau l'importance de l'axe européen E7 et les difficultés de circulation identifiées, dans sa partie transfrontalière.

Ceci est particulièrement vrai entre la Vallée d'Aspe et le Haut Aragon.

La situation actuelle ne peut perdurer et les enjeux pour la mobilité européenne dépassent largement la capacité d'intervention locale et régionale.

C'est pourquoi il nous paraît urgent que les travaux nécessaires à l'amélioration de cet axe E7 dans sa partie transpyrénéenne puissent bénéficier du soutien communautaire.

En effet, l'amélioration de cette infrastructure dans sa section transfrontalière est une condition sine qua non, au développement économique et aux échanges entre nos deux territoires. Ces aménagements, dont le phasage reste à définir, permettraient de mettre en conformité cet axe avec sa vocation internationale.


Aussi, nous sollicitons la prise en considération de la RN134, et sa prolongation en Espagne à travers la N-330 et la A-23, maillons essentiels de l'axe E7, au titre du réseau central RTE-T, permettant ainsi une mobilisation de crédits communautaires de l'ordre de 40%.

Afin de vous exposer plus en détail cette demande et vous démontrer la pertinence de nos arguments, nous serions particulièrement honorés de pouvoir vous rencontrer dans les meilleurs délais possibles.

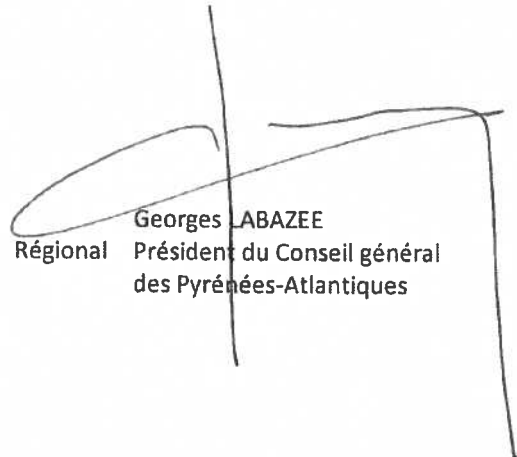
En vous remerciant par avance de l'intérêt accordé à notre requête, nous vous prions d'agréer, Madame la Commissaire, l'assurance de notre haute considération.



Luisa Fernanda RUDI UBEDA
Présidente du Gouvernement
d'Aragon



Alain ROUSSET
Président du Conseil Régional
d'Aquitaine



Georges LABAZEE
Président du Conseil général
des Pyrénées-Atlantiques